

Doc. 10801

24 janvier 2006

Education sexuelle

Proposition de résolution

présentée par M^{me} Hägg et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

1. La sexualité joue un rôle majeur dans la vie de chacun. Elle est non seulement déterminante dans les relations humaines, la procréation et la santé, mais constitue aussi un élément important pour la découverte de son identité personnelle. Hétérosexuel, homosexuel ou bisexuel, chacun mérite d'être pris au sérieux et a droit au respect en rapport avec les questions que soulèvent l'amour et la sexualité. Pour pouvoir maîtriser sa propre vie, l'une des conditions préalables est d'être en mesure de décider si l'on veut avoir des relations sexuelles, avec qui et quand, ainsi que de choisir d'avoir ou non des enfants. Connaître et pouvoir contrôler sa propre sexualité est l'une des clés d'une vie meilleure.
2. Une bonne éducation sexuelle permet de se préparer à prendre des décisions personnelles concernant son propre corps et sa propre sexualité. Le savoir constitue un bouclier contre les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées. Il est également important de s'informer des expériences des autres afin de mieux se connaître et de savoir ce que l'on veut faire.
3. Des études montrent que ce sont les pays où la tolérance sociale vis-à-vis de la sexualité des jeunes est la plus grande qui enregistrent les taux de contraception les plus forts et les taux d'avortement les plus faibles. Le coût de la contraception, l'anonymat, la confidentialité et l'accessibilité des centres médicaux qui délivrent des contraceptifs sont tous des facteurs déterminants dans l'usage des contraceptifs par les jeunes.
4. A la fin des années 90, les adolescents et les jeunes adultes européens étaient sexuellement plus actifs qu'auparavant. A la même époque, en revanche, l'éducation sexuelle publique et les campagnes de prévention du sida marquaient le pas par rapport à la décennie antérieure et l'attitude vis-à-vis de l'usage des préservatifs avait changé. Cette situation a eu des conséquences dramatiques sur le développement des maladies sexuellement transmissibles (MST) et des infections à VIH. En Europe, l'éducation sexuelle ne figure au nombre des matières obligatoires du programme scolaire que dans quelques pays et sa qualité laisse souvent à désirer. Il est de la plus haute importance que les établissements scolaires inscrivent la prévention du VIH/sida et des MST dans leurs programmes de transmission des aptitudes utiles dans la vie. Une bonne éducation sexuelle peut aussi contribuer à réduire les préjugés et la discrimination liés au VIH/sida.
5. L'Assemblée estime que, compte tenu de la forte prévalence de l'infection à VIH en Europe orientale et de l'augmentation des MST parmi les jeunes Européens, il faut faire de la promotion de l'usage du préservatif une priorité. L'Assemblée appelle, par conséquent, les gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe à promouvoir la tolérance vis-à-vis de la sexualité des jeunes et à assurer dans les établissements scolaires une diffusion appropriée de l'information sur la contraception, l'avortement et les MST.

Signé (voir au verso)

Signé¹:

HÄGG, Carina, Suède, SOC
ANTUNOVIĆ, Željka, Croatie, SOC
ATANASOVA, Aneliya, Bulgarie, ADLE
AUSTIN, John, Royaume-Uni, SOC
BİLGEHAN, Gülsün, Turquie, SOC
DAMANAKI, Maria, Grèce, SOC
FAUTRIER, Catherine, Monaco, PPE/DC
GULIYEVA, Aynur, Azerbaïdjan, ADLE
PEHLIVAN, Fatma, Belgique, SOC
STANTCHEVA, Darinka, Bulgarie, ADLE
ZAPFL-HELBLING, Rosmarie, Suisse, PPE/DC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe